

L'Empire tomba. — Les avocats avoueront qu'ils contribuèrent bien un peu à sa chute, — et la Restauration, quoique animée des intentions les plus honnêtes et les plus libérales, ne put pas se résoudre non plus à rendre aux avocats leur ancienne constitution, ni leurs prérogatives des siècles passés. Elle lutta contre eux jusqu'en 1822, et céda alors — sur quelques points. Enfin, une ordonnance du 27 août 1830 « fit aux avocats une nouvelle concession », mais celle de 1822 est en réalité la vraie qui régit encore aujourd'hui l'Ordre des avocats.

La Bibliothèque des avocats, avant 1789, était conservée dans les bâtiments du Petit-Collège, où elle occupait une vaste salle carrée bien éclairée au haut du grand escalier. Cette collection avait été enrichie de dons par divers particuliers, et même une dame lyonnaise, Blanche Dupuys Albanel (1), légua une somme annuelle à Claude Brossette pour que celui-ci enrichît de livres la Bibliothèque des avocats. Mais la Révolution, en détruisant l'Ordre des avocats, ne manqua pas non plus de faire main basse sur la Bibliothèque des avocats, laquelle fut réunie plus tard à celle du grand collège dit le Lycée.

La Bibliothèque actuelle du Barreau de Lyon ne remonte pas au-delà de la réorganisation de l'Ordre des avocats, en 1810.

---

(1) Blanche Albanel, fille de Gaspard Albanel, échevin en 1716, et de Jeanne Gayot de La Claire, sa deuxième femme, épousa Hugues Riverieux de Varax, prévost des marchands en 1750.

Sa sœur Anne Albanel, fille de Sybille Fayard, première femme de Gaspard Albanel, épousa, en 1728, Jean-Baptiste Trollier de Messimieux, conseiller à la Cour des monnoies.

Augustin-Philibert-Bernard Albanel, trésorier de France, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon, le 12 janvier 1794. (Note de M. Morel de Voleine.)